

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERSTRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 60.994.614, un actif net de D : 60.866.648 et un bénéfice de la période de D : 853.646.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV» pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. La SICAV a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 26 Avril 2023

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2023

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	38 167 973	52 231 653	41 544 492
Obligations et valeurs assimilées		35 187 900	48 853 049	38 519 938
Titres OPCVM		2 980 073	3 378 604	3 024 554
Placements monétaires et		22 783 902	16 026 979	21 521 312
Placements monétaires	5	18 330 270	4 541 343	10 012 314
Disponibilités		4 453 632	11 485 636	11 508 998
Créances d'exploitation	6	42 739	47 865	69 093
TOTAL ACTIF		60 994 614	68 306 497	63 134 897
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	122 439	129 490	136 258
Autres créditeurs divers	8	5 527	4 996	5 548
TOTAL PASSIF		127 966	134 486	141 806
ACTIF NET				
Capital	9	57 402 201	65 168 089	60 272 819
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		2 588 654	2 434 169	211
Sommes distribuables de l'exercice en cours		875 793	569 753	2 720 061
ACTIF NET		60 866 648	68 172 011	62 993 091
TOTAL PASSIFET ACTIFNET		60 994 614	68 306 497	63 134 897

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2022</i>	<i>Année 2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	622 895	583 767	2 244 490
Revenus des obligations et valeurs assimilées		622 895	583 767	2 210 132
Revenus des titres OPCVM		-	-	34 358
Revenus des placements monétaires	11	126 673	40 365	186 821
Revenus des prises en pension		207 535	17 385	697 335
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		957 103	641 517	3 128 646
Charges de gestion des placements	12	(123 035)	(130 086)	(515 995)
REVENU NET DES PLACEMENTS		834 068	511 431	2 612 651
Autres charges	13	(22 100)	(15 353)	(81 132)
RESUL T AT D'EXPLOITATION		811 968	496 078	2 531 519
Régularisation du résultat d'exploitation		63 825	73 675	188 542
SOMMES DISTRIBUABLES DEL A PERIODE		875 793	569 753	2 720 061
Régularisation du résultat d'exploitation		(63 825)	(73 675)	(188 542)
Variation des plus (ou moins) values potentielles		(150 522)	50 415	(825 086)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		192 200	29 666	1 090 653
RESUL T AT D ELA PERIODE		853 646	576 159	2 797 086

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2022</i>	<i>Année 2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>853 646</u>	<u>576 159</u>	<u>2 797 086</u>
Résultat d'exploitation	811 968	496 078	2 531 519
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(150 522)	50 415	(825 086)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	192 200	29 666	1 090 653
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(2 140 356)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(2 980 089)</u>	<u>8 197 584</u>	<u>2 938 093</u>
Souscriptions			
- Capital	67 961 633	52 123 414	181 687 202
- Régularisation des sommes non distribuables	23 872	41 680	469 655
- Régularisation des sommes distribuables	3 530 429	2 212 874	6 668 902
Rachats			
- Capital	(70 877 895)	(44 303 481)	(178 959 057)
- Régularisation des sommes non distribuables	(19 906)	(30 206)	(447 149)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 598 222)	(1 846 697)	(6 481 460)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(2 126 443)</u>	<u>8 773 743</u>	<u>3 594 823</u>
ACTIF NET			
En début de période	62 993 091	59 398 268	59 398 268
En fin de période	60 866 648	68 172 011	62 993 091
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	586 843	560 153	560 153
En fin de période	558 449	636 657	586 843
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>108,992</u>	<u>107,078</u>	<u>107,342</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1,54%</u>	<u>0,98%</u>	<u>4,83%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit:

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

. *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

. *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2023 à D : 38.167.973 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2023	% Actif net
-	<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		33 789 618	35 187 900	57,81%
	Obligation de sociétés		14 030 318	14 414 765	23,68%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	176	18 341	19 403	0,03%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	20	2 084	2 205	0,00%
TN0003600483	ATB 2007/1 B TMM+1.25%	30 000	187 500	198 348	0,33%
TN0003600574	ATB SUB 2009 B1	5 000	100 000	103 948	0,17%
TN0003600582	ATB SUB 2009 B2	10 000	466 575	485 692	0,80%
TN0004700704	ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	5 000	100 000	100 288	0,16%
TN0004700704	ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	2 500	50 000	50 145	0,08%
TN0004700746	ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	200 000	201 044	0,33%
TN0004700712	ATL SUB 2017 TF 7.9%	15 000	600 000	617 352	1,01%
TN0006610414	ATTIJ LEAS 2016/1 CB 7.75%	2 500	50 000	52 132	0,09%
TN0001901065	BH SUB 2018-1 CC 8%	5 000	500 000	530 335	0,87%
TN0001901065	BH SUB 2018-1 CC 8%	5 000	500 000	530 336	0,87%
TN0001901032	BH SUB 2018-1 CA TMM+2%	10 000	200 034	213 388	0,35%
TN0001901073	BH SUB 2019-1 C A TF 10%	2 342	48 948	48 091	0,08%
TN0001901073	BH SUB 2019-1 C A TF 10%	12 658	253 160	253 494	0,42%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9%	13 500	1 350 000	1 400 695	2,30%
TN0001300607	BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	660 000	676 592	1,11%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	270 000	271 886	0,45%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	900 000	906 288	1,49%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	225 000	226 572	0,37%
TN0007310360	HL 2017-01 CAT B 7.85% .	500	10 000	10 086	0,02%
TN0007310410	HL 2017-2 7.85% B TF	1 500	60 000	62 736	0,10%
TN0007310444	HL 2017-3 8.25% B TF	2 500	100 000	101 176	0,17%
TN0007310493	HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	4 870	99 390	98 940	0,16%
TN0007310493	HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	8 000	163 200	163 148	0,27%

TN0007310493	HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	2 130	43 452	43 439	0,07%
TN0007310469	HL SUB 2018-1 A TMM+2.1%	14 800	296 000	313 936	0,52%
TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6.% 5 ANS	10 500	831 600	833 370	1,37%
TN0005260153	MEUBLATEX 2015 TF 7.85%	10 000	200 000	209 464	0,34%
TN0002601011	STB 2008/1	30 000	1 320 000	1 402 757	2,30%
TN0002601029	STB 2008/2	40 000	500 000	502 976	0,83%
TN0002101939	TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	50 000	50 266	0,08%
TNR0O99VZUY8	TL 2022-02 TV TMM+2.75%	10 000	1 000 000	1 036 568	1,70%
TN0003900263	UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	675 034	695 317	1,14%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-1 A TF 10.75% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 002 352	3,29%
	Emprunts national		13 150 000	13 697 035	22,50%
TN0008000515	EMPNAT 2014/CAT/C/2	10 000	250 000	259 920	0,43%
TNIZ090I5G66	EMPNAT T-3 2022 -C TMM+2.40%	120 000	12 000 000	12 511 008	20,55%
TNVFSFLG1FH4	EMPNAT T-4 2022 -C TMM+2.25%	9 000	900 000	926 107	1,52%
	Bons du trésor assimilables		6 609 300	7 076 100	11,63%
TN0008000622	BTA 10 ANS 6.3% MARS 2026	2 000	1 910 800	1 971 313	3,24%
TN0008000606	BTA 12 ANS 6.7% AVRIL 2028	5 000	4 698 500	5 104 787	8,39%
	Titres OPCVM		2 857 243	2 980 073	4,90%
TNKJ23DMA3N1	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	1 175	120 005	130 179	0,21%
TNF4K5BAEM01	FIDELITY SICAV PLUS	15 600	2 100 180	2 103 270	3,46%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	489	50 051	62 640	0,10%
TN0004200937	GO SICAV	2 923	300 087	390 232	0,64%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	1 366	144 605	148 662	0,24%
TN0003600418	SANADET SICAV	1 297	142 315	145 090	0,24%
	TOTAL		36 646 861	38 167 973	62,71%
	Pourcentage par rapport au total actifs				62,58%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2023 à D : 18.330.270 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation	Période	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2023	% actif net
-	<u>Certificats de dépôt</u>		5 489 003	5 490 103	9,02%
TN8P0X2VVQU3	Certificats de dépôt AB 10-04-2023 (au taux de 9,02%)	10 jours	5 489 003	5 490 103	9,02%
-	<u>Billets de trésorerie</u>		1 434 110	1 443 644	2,37%
TNB0PBAL0K77	BT AETECH au 21/04/2023 (au taux de 10%)	50 jours	1 434 110	1 443 644	2,37%
-	<u>Comptes à terme</u>		5 510 000	5 595 246	9,19%
	Placement BH au 01/06/2023 (au taux fixe 11,16%)	120 jours	5 000 000	5 072 158	8,33%
	Placement BTL au 23/11/2023 (au TMM)	360 jours	150 000	153 102	0,25%
	Placement BTL au 25/08/2023 (au TMM)	365 jours	260 000	269 214	0,44%
	Placement BTL au 16/02/2024 (au TMM)	365 jours	100 000	100 772	0,17%
-	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>		5 798 545	5 801 277	9,53%
	Pension Livrée TSB au 03/04/2023 (au taux de 9,96%)	4 jours	2 999 735	3 001 305	4,93%
	Pension Livrée TSB au 04/04/2023 (au taux de 9,96%)	6 jours	799 201	799 840	1,31%
	Pension Livrée TSB au 04/04/2023 (au taux de 9,96%)	4 jours	1 999 609	2 000 132	3,29%
	TOTAL		18 231 658	18 330 270	30,12%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				30,05%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2023 à D : 42.739, contre un solde de D : 47.865, à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2023</u>	<u>31/03/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	29 213	112	55 567
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	8 000	10 000	8 000
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	32 227	-
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (*)	200 000	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM (*)	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	42 739	47 865	69 093

(*) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne. Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2023 à D : 122.439, contre D : 129.490, à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2023</u>	<u>31/03/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération du gestionnaire	122 439	129 490	136 258
Total	122 439	129 490	136 258

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2023 à D : 5.527, contre D : 4.996, au 31/03/2022 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2023</u>	<u>31/03/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	4 328	4 996	5 548
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	1 199	-	-
Total	5 527	4 996	5 548

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 mars 2023, se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2022

Montant	60 272 819
Nombre de titres	586 843
Nombre d'actionnaires	1 558

Souscriptions réalisées

Montant	67 961 633
Nombre de titres émis	661 704
Nombre d'actionnaires nouveaux	22

Rachats effectués

Montant	(70 877 895)
Nombre de titres rachetés	(690 098)
Nombre d'actionnaires sortants	(68)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(150 522)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	192 200
Régularisation des sommes non distribuables	3 966

Capital au 31-03-2023

Montant	57 402 201
Nombre de titres	558 449
Nombre d'actionnaires	1 512

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2023 à D : 622.895, contre D : 583.767 pour la même période de l'exercice 2022 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2022</i>	Année 2022
<u>Revenus des obligations</u>	<u>269 556</u>	<u>200 766</u>	<u>866 800</u>
- - Intérêts	269 556	200 766	866 800
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>353 339</u>	<u>383 001</u>	<u>1 343 332</u>
- - Intérêts des BTA et emprunt national	353 339	383 001	1 343 332
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>34 358</u>
- - Dividendes	-	-	34 358
TOTAL	622 895	583 767	2 244 490

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2023 à D : 126.673, contre D : 40.365 pour la même période de l'exercice 2022, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2022</i>	Année 2022
Intérêts des billets de trésorerie	29 480	27 545	116 319
Intérêts des comptes à terme	80 710	3 068	18 583
Intérêts des dépôts à vue	12 541	9 752	44 836
Intérêts des certificats de dépôt	3 942	-	7 083
TOTAL	126 673	40 365	186 821

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2023 à D : 123.035, contre D : 130.086 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022, et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2022</i>	Année 2022
Rémunération de gestionnaire	123 035	130 086	515 995
TOTAL	123 035	130 086	515 995

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2023 à D : 22.100, contre D : 15.353, pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2022</i>	Année 2022
Redevance du CMF	13 785	14 575	57 815
Services bancaires et assimilés	192	76	293
Commission sur pensions livrées (*)	7 723	502	22 824
Autres	400	200	200
TOTAL	22 100	15 353	81 132

(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK », assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.